

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:444567-2015:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Andenne: Travaux de construction de bâtiments à usage artistique et culturel
2015/S 245-444567**

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville d'Andenne
Place du Chapitre 7
Point(s) de contact: Direction du service juridique
À l'attention de: Pascal Terwagne
5300 Andenne
BELGIQUE
Téléphone: +32 85849597
E-mail: pascal.terwagne@ac.andenne.be
Fax: +32 85849586

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.andenne.be>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Rénovation d'un bâtiment public multifonctionnel, à caractère passif, dans le cadre de la revitalisation urbaine du centre ville d'Andenne.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux
Conception et exécution

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Andenne.
Code NUTS BE352

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Le présent marché a pour objet, conjointement, la conception et l'exécution des travaux de rénovation du bâtiment d'angle du site de l'ancienne École normale d'Andenne, tel que ce bâtiment, abritant l'ancienne piscine art-déco, demeure actuellement isolé, au sein du périmètre de la revitalisation urbaine. L'objectif de rénovation du bâtiment vise à la réalisation d'un bâtiment public multifonctionnel, répondant au programme déterminé par le pouvoir adjudicateur et atteignant le critère passif, en termes de consommations d'énergies.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45212300

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un budget maximal de 10 000 000 EUR TVAC pour la réalisation complète de l'ouvrage, conception et travaux compris, la révision éventuelle, les taxes et autres impositions et tous subsides (européens et régionaux) et avantages quelconques également compris.

II.2.2) Information sur les options

Options: non

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Début 1.6.2016. Fin 31.12.2018

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

5 % de la valeur des travaux et services.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Visite obligatoire préalable du bâtiment est prévue.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1) Déclaration sur l'honneur implicite;
2) Extrait de casier judiciaire à produire par le soumissionnaire pressenti;
3) Le soumissionnaire étranger fournira un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte l'absence, dans le chef de toutes les composantes du soumissionnaire, des condamnations judiciaires visées aux articles 60 et 61 de l'arrêté du 15.7.2011 ainsi qu'une attestation délivrée par l'autorité compétente du pays concerné établissant que chacune des composantes du soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale et avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes, selon la législation du pays dans lequel il est établi;
4) Le soumissionnaire étranger doit joindre à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Sans préjudice des dispositions relatives à l'agrégation des entrepreneurs de travaux, la capacité financière et économique de la composante entrepreneur du soumissionnaire, devra être justifiée par une déclaration bancaire, établie sous le modèle joint en annexe au cahier spécial des charges, ainsi que par la production de la preuve d'une assurance risques professionnels et la mention des montants assurés: minimum 2 500 000 EUR par sinistre.

2. La capacité financière et économique de la composante auteur de projet du soumissionnaire devra être justifiée par la production de la preuve d'une assurance risques professionnels et la mention des montants assurés: minimum 2 500 000 EUR par sinistre.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Minimum 2 500 000 EUR par sinistre.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le ou les membres de la composante entrepreneur du soumissionnaires devront justifier de leur agrégation, en catégorie D, classe 8.

La capacité technique de la composante entrepreneur du soumissionnaire devra être justifiée par la liste des travaux similaires exécutés (construction ou rénovation de bâtiments d'une valeur minimale de 10.000.000 EUR TVAC, au minimum 2 — au maximum 5) au cours des cinq dernières années, cette liste étant appuyée de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces certificats indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.

§ 2. Pour les prestations d'auteur de projet (conception), la capacité technique du soumissionnaire devra être justifiée par la production des documents suivants:

— les titres d'études et la preuve de l'habilitation à exercer cette profession conformément à la loi du 20.2.1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte;

— la liste des principaux services similaires (au minimum 2 — au maximum 5, conceptions de projet de construction ou rénovation de bâtiments d'une valeur de 10 000 000 EUR TVAC, au moins 2) exécutés au cours des trois dernières années, cette liste étant appuyée d'une attestation de satisfaction pour le stade des études et la surveillance du chantier. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente,

— en ce qui concerne la mission d'ingénierie en stabilité: le titre d'études,

- en ce qui concerne la mission d'ingénierie en techniques spéciales: le titre d'études,
- en ce qui concerne la mission de conseiller PEB et d'auteur d'étude de faisabilité, l'agrément délivré par le Gouvernement wallon,
- en ce qui concerne la mission de certificateur PEB: l'agrément délivré par le Gouvernement wallon,
- en ce qui concerne la mission de coordinateur en matière de sécurité et de santé: l'habilitation d'exercer en exécution de la loi du 4 août 1996.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

Travaux similaires exécutés (construction ou rénovation de bâtiments d'une valeur minimale de 10 000 000 EUR TVAC, au minimum 2 — au maximum 5) au cours des 5 dernières années.

Liste des principaux services similaires (au minimum 2 — au maximum 5, conceptions de projet de construction ou rénovation de bâtiments d'une valeur de 10 000 000 EUR TVAC, au moins 2) exécutés au cours des trois dernières années.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 1.3.2016

Documents payants: oui

Prix: 25 EUR

Modalités de paiement: Paiement au compte BE81 0000 0194 2424.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

10.3.2016 - 10:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 10.3.2016 - 10:00

Lieu:

Centre administratif — local de réunion — 2^{ème} étage — Place du Chapitre 7, 5300 Andenne.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: L'ouverture des offres se déroule en public.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui

Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s): Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la programmation 2014-2020 des Fonds structurels FEDER et en particulier, dans le cadre de la priorité d'investissement OT4c:

Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement.

VI.3) **Informations complémentaires**

@Ref:00695134/2015021038

Une visite du bâtiment est prévue le 7 janvier 2016 à 9 heures.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Conseil d'État de Belgique

Rue de la Science 33

1040 Bruxelles

BELGIQUE

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: Le recours est un recours en suspension et/ou annulation au Conseil d'État doivent être introduits dans les 60 jours de la notification de la décision d'attribution.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Conseil d'État de Belgique

Rue de la Science 33

1040 Bruxelles

BELGIQUE

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

15.12.2015